

Pierre-Marie Abadie, nouveau Directeur général de l'Andra

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Contact presse

Annabelle Quénet 01 46 11 83 01 06 31 00 40 87 annabelle.quenet@andra.fr www.andra.fr @presse_andra

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets. Après avis favorable des commissions en charge du développement durable à l'Assemblée nationale et au Sénat, le Président de la République a nommé Pierre-Marie Abadie Directeur général de l'Andra, par décret publié au Journal officiel le 23 octobre.

Pierre-Marie Abadie était précédemment directeur de l'énergie à la direction générale de l'Energie et du Climat du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et, à ce titre, commissaire du gouvernement au sein du Conseil d'administration de l'Andra.

Au cours des auditions parlementaires précédant sa nomination, il a salué le travail accompli par Marie-Claude Dupuis au cours de son mandat et a donné sa vision de l'Andra, « établissement public indépendant au service de l'environnement, ouvert sur le monde extérieur en France et à l'international, qui mobilise une grande polyvalence de métiers et d'expertises pour répondre aux défis posés ».

L'une de ses priorités, à court terme, consistera à adapter l'Agence pour en faire un maître d'ouvrage doté d'une forte capacité de pilotage stratégique, ceci pour lui permettre de répondre aux enjeux qu'elle aura à relever, et notamment :

- pour le projet Cigéo: la préparation du dossier de demande d'autorisation de création, mais aussi l'accompagnement des préfectures de Meuse et de Haute-Marne dans l'élaboration du contrat de développement du territoire,
- pour les déchets de faible activité à vie longue : la production du rapport d'étape sur la démarche de recherche de site qui doit être remis à l'Etat en 2015,
- pour l'amont des stockages : l'optimisation des filières de déchets en lien avec les producteurs, en particulier en vue du démantèlement des installations.

Vous trouverez en pièce jointe une biographie succinte de M.Abadie ainsi qu'une photo.

(1/1)

COMCPADIC140037